



Association de baseball mineur du Roussillon

Assemblée générale annuelle (AGA) 2024

Veillez consulter ci-bas le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et spéciale de l'Association du baseball mineur du Roussillon, tenue le 24 octobre 2023 à 19 h au centre municipal de Saint-Constant.

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum, bienvenue par le Président, et nomination du président et du secrétaire d'assemblée

L'assemblée s'ouvre à 19 h 00. M. Pierre Savoie préside l'assemblée. M. Louka Bélanger agit à titre de secrétaire.

2. Présentation des résultats du sondage de fin de saison

M. Pierre Savoie fait un retour sur les résultats du sondage de fin de saison. Les résultats sont très positifs. Une statistique notoire est que 91% des parents ont l'intention de réinscrire leur(s) enfant(s) en 2025.

3. Présentation des bilans

Chaque responsable d'un poste au conseil d'administration présente un bilan de la saison au poste qu'il-elle occupait.

4. Élections

L'assemblée nomme M. Pierre Savoie comme président d'élections et M. Louka Bélanger comme scrutateur. Il n'y a aucune opposition. Rappelons qu'il n'y a aucune nomination de directeurs ; ceux-ci seront nommés lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration.

Partie 1 – Mandats d'un an

Deux postes sont à élire pour un mandat d'un an :

A) Responsable des terrains

M. Louka Bélanger et M. Zachary Venne se proposent comme candidats au poste de responsables des terrains. Il n'y a aucune opposition. M. Louka Bélanger et M. Zachary Venne sont élus responsables des terrains.



B) Vice-président

M. Dany Lavoie se propose comme candidat au poste de vice-président. Il n'y a aucune opposition. M. Dany Lavoie est élu vice-président.

C) Responsable des événements spéciaux

M. Gilles Hamel annonce sa démission au poste de responsable des événements spéciaux étant donné son élection à titre de responsable des commandites. Mme Nadia Emond se propose comme candidate au poste de responsable des événements spéciaux. Il n'y a aucune opposition. Mme Nadia Emond est élue responsable des événements spéciaux.

Partie 2 – Mandats de deux ans

Sept postes sont à élire pour un mandat de deux ans :

A) Président (membre actuellement au C.A.)

M. Pascal Martin se propose comme candidat au poste de président. Il n'y a aucune opposition. M. Pascal Martin est élu président.

B) Secrétaire

M. Louka Bélanger se propose comme candidat au poste de secrétaire. Il n'y a aucune opposition. M. Louka Bélanger est élu secrétaire.

C) Responsable des communications

M. Félix-Antoine Gouin se propose comme candidat au poste de responsable des communications. Il n'y a aucune opposition. M. Félix-Antoine Gouin est élu responsable des communications. M. Félix-Antoine Gouin nomme M. Wyliam Coulombe en tant que co-responsable des communications. Il n'y a aucune opposition.

D) Responsable de l'équipement

Mme Audrey Cimon se propose comme candidate au poste de responsable de l'équipement. Il n'y a aucune opposition. Mme Audrey Cimon est élue responsable de l'équipement.



E) Responsable des T.I.

M. Daniel Labelle se propose comme candidat au poste de responsable des T.I. Il n'y a aucune opposition. M. Daniel Labelle est élu responsable des T.I.

F) Responsable des arbitres

M. Zachary Venne se propose comme candidat au poste de responsable des arbitres. Il n'y a aucune opposition. M. Zachary Venne est élu responsable des arbitres.

G) Responsable des commandites

M. Gilles Hamel se propose comme candidat au poste de responsable des commandites. Il n'y a aucune opposition. M. Gilles Hamel est élu responsable des commandites.

Résumé – composition du conseil d'administration :

1. M. Pascal Martin, président
2. M. Dany Lavoie, vice-président
3. M. Louka Bélanger, secrétaire et responsable des terrains
4. M. Pascal Desbiens, trésorier
5. Mme Christelle Genier, registraire
6. M. Zachary Venne, responsable des arbitres et responsable des terrains
7. Mme Nadia Emond, responsable des marqueurs
8. M. Jean-Michel Rochon-Salvas, responsable des entraîneurs et du développement
9. M. Gilles Hamel, responsable des commandites
10. M. Daniel Labelle, responsable des T.I.
11. M. Félix-Antoine Gouin, responsable des communications
12. M. Wylam Coulombe, co-responsable des communications
13. Mme Audrey Cimon, responsable de l'équipement



4. Fermeture

MM. Pierre Savoie et Louka Bélanger invitent les membres à assister à la prochaine réunion du C.A. le 7 novembre 2024 dans la salle 4 du Pavillon de la biodiversité de la ville de St-Constant. Cette rencontre permettra l'élection des directeurs. Le président remercie les membres et bénévoles de leur implication et de leur présence.

Une résolution ayant pour but la fermeture de l'assemblée générale annuelle est passée à l'unanimité.

La résolution est proposée par M. Zachary Venne et appuyée par M. Claude Dion

L'assemblée est levée à 20 h 36.

Louka Bélanger

M. Louka Bélanger
Secrétaire d'assemblée